

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires en
prévision du prochain budget fédéral**

Par Sollio Groupe Coopératif

7 août 2020

RECOMMANDATIONS

- Recommandation 1 : Que le gouvernement investisse dans les plateformes numériques pour mieux adapter les pratiques d'affaires des producteurs;
- Recommandation 2 : Que le gouvernement facilite l'automatisation et la robotisation des infrastructures pour pallier la pénurie de main-d'œuvre;
- Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place une zone d'innovation en agroalimentaire pour assurer l'autonomie alimentaire;
- Recommandation 4 : Que le gouvernement soutienne les exportations de denrées alimentaires pour contribuer à la croissance économique;
- Recommandation 5 : Que le gouvernement mette en place des filières agricoles, de la production à la transformation, pour favoriser la création de richesse redistribuable;
- Recommandation 6 : Que le gouvernement investisse dans la transformation alimentaire pour développer une chaîne de produits préemballés;
- Recommandation 7 : Que le gouvernement déploie des infrastructures de télécommunication pour que les régions agissent en moteurs économiques;
- Recommandation 8 : Que le gouvernement facilite le repeneuriat des fermes par la relève pour assurer une présence en région;
- Recommandation 9 : Que le gouvernement facilite la redistribution de la richesse en région;
- Recommandation 10 : Que le gouvernement accélère la numérisation et la performance de l'agriculture pour augmenter la productivité;
- Recommandation 11 : Que le gouvernement soutienne des circuits d'approvisionnement courts et locaux pour favoriser l'économie locale;
- Recommandation 12 : Que le gouvernement fasse la promotion du modèle coopératif pour répondre aux besoins spécifiques régionaux;
- Recommandation 13 : Que le gouvernement modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour assurer la pérennisation du programme de parts à imposition différée;
- Recommandation 14 : Que le gouvernement reconnaisse l'importance des travailleurs non qualifiés pour assurer la valeur ajoutée;
- Recommandation 15 : Que le gouvernement soutienne le développement de l'attraction du travail en région pour pallier le déclin démographique;
- Recommandation 16 : Que le gouvernement soutienne la régionalisation de l'immigration pour répondre aux besoins de main-d'œuvre;

INTRODUCTION

Nous tenons à remercier les membres du Comité permanent des finances pour l'occasion qui est donnée à Sollio Groupe Coopératif (SGC) de faire connaître nos priorités pour le prochain budget fédéral.

Nous sommes une fédération de coopératives de 122 000 membres, producteurs agricoles et consommateurs, regroupés dans 50 coopératives agricoles traditionnelles et de consommation, réparties dans plusieurs provinces canadiennes. Nos activités se séparent en trois divisions : Olymel S.E.C., Sollio Agriculture et Groupe BMR inc.

Sollio Groupe Coopératif, auparavant La Coop fédérée, est bien connue au Québec puisqu'elle accompagne ses producteurs agricoles membres depuis 1922. SGC affichait en 2019, un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de dollars réalisé avec plus de 15 000 employés présents dans des provinces canadiennes, contribuant ainsi pour plus de 4 milliards de dollars au PIB agroalimentaire et générant des retombées fiscales de près de 1 milliard de dollars. Nous sommes d'ailleurs l'unique coopérative d'approvisionnement agricole pancanadienne et la 27^e coopérative agricole à l'échelle mondiale.

Par l'entremise de notre division Olymel, nous exportons le savoir-faire agricole et agroalimentaire en tant que premier producteur et premier exportateur de porcs au Canada. Dans la dernière année, les exportations de viande porcine totalisent 1,5 milliard de dollars.

SGC est également active dans le commerce de détail par la voie de son enseigne BMR, présente dans l'est du Canada. Le Groupe BMR est à la fois leader de l'approvisionnement des chantiers multilogement et le leader québécois du commerce au détail de matériaux de quincaillerie de construction. SGC exerce son cœur de métier, l'approvisionnement de la ferme, sous l'enseigne Sollio Agriculture, dans l'ensemble du territoire canadien. Cela lui permet d'être le leader canadien de l'approvisionnement de la ferme tant pour la production animale, la production végétale et le commerce de grains.

Rappelons-nous que nos chaînes d'approvisionnement ont été durement éprouvées, avant même la pandémie, en raison de la grève du Canadien National à l'automne 2019 et des blocus ferroviaires l'hiver dernier. Or, les producteurs agricoles et les transformateurs alimentaires subissent les contrecoups de la pandémie, qu'il faut limiter pour protéger la chaîne d'approvisionnement.

Le gouvernement ne doit pas présumer que nous pourrions résister à une deuxième vague de pandémie si les besoins criants récemment exposés ont été ignorés. La planification à long terme doit prendre en compte les secteurs les plus durement touchés durant la première vague de la COVID-19.

RELANCE ÉCONOMIQUE

Alors que les coûts imprévisibles que nous payons entièrement s'additionnent, d'importantes pressions sont mises sur la capacité de notre organisation à effectuer des investissements à court et à moyen terme. Dans ce contexte, nous avons défini des axes d'intervention qui visent à aider la chaîne agroalimentaire pour relever les défis actuels et futurs.

Augmentation de la productivité

1) : Investissements dans les plateformes numériques

L'accroissement fulgurant des ventes en ligne observé dernièrement force les détaillants locaux à adapter leurs pratiques d'affaires de manière à améliorer l'expérience client.

2) : Automatisation et robotisation des infrastructures

Moderniser les processus en usine permet de pallier certaines pénuries de main-d'œuvre dans les métiers de première ligne ainsi que d'augmenter la cadence et les capacités de production, et ce, dans un contexte de distanciation physique.

3) : Mise en place d'une zone d'innovation en agroalimentaire

Avec 5,4% de la superficie cultivée du Canada (2 millions d'hectares vs 37 millions), les Pays-Bas génèrent 11,2 fois plus de valeur de production. Si l'autonomie alimentaire est vraiment souhaitée, il faut aider les producteurs à accéder à l'innovation. En facilitant l'accès aux nouvelles technologies, le taux de productivité du secteur agroalimentaire canadien ne maintiendra pas son niveau actuel de stagnation.¹

Avancement de l'autonomie alimentaire et exportation

4) : Soutien aux exportations de denrées alimentaires

Les exportations engendrent des retombées régionales et le secteur agroalimentaire contribue à la croissance économique du Canada. La part canadienne des exportations à l'échelle internationale a baissé de moitié depuis l'année 2000 alors que la Chine, l'Indonésie, l'Inde et le Brésil produisent et exportent plus.²

5) : Mise en place de filières agricoles, de la production à la transformation

L'allongement des chaînes de valeurs favorise la création d'une richesse redistribuable à tous les maillons en régions. La mise en place de filière agricole permettrait le développement d'une section protéine végétale (soya et tofu).

¹ *Farmer 4.0; How the coming skills revolution can transform agriculture*. RBC Thought Leadership. Août 2019.

² *Ibid.*

6) : Investissement dans la transformation alimentaire

Le secteur de la transformation alimentaire constitue le premier employeur manufacturier du Canada, un investissement de 100 millions de dollars dans cette industrie génère 18 millions de dollars en salaires.

Développement de la vitalité des régions

7) : Déploiement d'infrastructures de télécommunication

La situation actuelle démontre qu'il est primordial d'avoir accès partout à un service Internet haut débit fiable. Accélérer la réalisation de projets visant à brancher toutes les régions permettrait à celles-ci d'agir comme de véritables moteurs économiques.

8) : Faciliter le repreneuriat des fermes par la nouvelle génération

Les propriétaires d'entreprises agricoles contribuent à la vitalité de leur région en maintenant une économie de propriétaires plutôt que de salariés. Des mesures d'allègement seraient nécessaires afin de faciliter la présence des jeunes producteurs dans les régions.

9) : Redistribution de la richesse en région.

Des mesures d'assouplissement dans l'octroi de contrats d'achats gouvernementaux faciliteraient l'accès des PME locales aux contrats publics, tout en maximisant les retombées régionales en période de relance économique.

Soutien à l'économie plus durable

10) : Accélérer la numérisation et la performance de l'agriculture

L'agriculture de précision permet de savoir quelles parcelles d'un lot exigent tel type d'intervention et d'appliquer de manière locale le produit nécessaire. Cela fait diminuer l'émission de GES puisque les interventions dans les champs sont plus ciblées et de plus courte durée.

11) : Soutien des circuits d'approvisionnement courts et locaux

En plus de favoriser l'économie locale, les circuits courts et locaux évitent les GES liés aux transports de longue durée.

12) : Promotion du modèle coopératif

Les coopératives sont difficilement « délocalisables », puisqu'elles répondent directement à un besoin et qu'elles sont enracinées dans leur collectivité. Les décisions stratégiques sont prises localement par les administrateurs dans le but de diversifier les sources de revenus dans leurs régions.

13) : Assurer la pérennisation du programme de parts à imposition différée

Les raisons économiques et sociales qui ont justifié l'adoption de ce programme en 2005 sont toujours présentes. C'est-à-dire que les coopératives apportent une importante contribution au développement régional et à l'économie rurale, constituent un important rouage du secteur agricole du Canada et apportent un soutien aux fermes familiales et aux petites entreprises agricoles dans toutes les régions rurales du pays.

Le programme de parts à imposition différée (PID) permet de synchroniser l'imposition de la ristourne avec le rachat de parts à imposition différée. Grâce à cela, les coopératives agricoles peuvent se financer sans imposer un fardeau additionnel à leurs membres. Le fait que l'impôt soit payable par le membre lors du rachat des parts plutôt que lors de l'émission permet d'éviter qu'il ne débourse l'impôt alors qu'il n'a pas encore encaissé la ristourne payée en parts.

Nous distribuons principalement nos profits à nos coopératives membres sous la forme de ristournes. Nous estimons que celles que nous verserons au cours des prochaines années seront d'environ 35 millions de dollars annuellement. Actuellement, 70% de nos ristournes versées sont en PID et 30% sous forme comptant. À titre d'exemple, sans cette mesure, si nous versons une ristourne de 35 millions de dollars, l'impôt totalisera 9,3 millions de dollars et sera payable par nos membres dans l'année ce qui leur donnera accès à une encaisse nette de 1,2 million de dollars. Alors qu'avec le programme de PID leur encaisse nette aurait été de 7,7 millions de dollars. L'impact du non-renouvellement de la mesure sera immédiat pour nos membres puisqu'une baisse de liquidité limite considérablement la possibilité d'investissement en pleine relance économique.

Selon le dernier Rapport sur les dépenses fiscales fédérales les coûts projetés annuellement en dollars pour le programme de PID sont de 5 millions pour les années 2017 à 2020. On y souligne également que « le coût de cette dépense fiscale est plutôt stable, et il ne devrait pas augmenter au cours de la période de prévision »³.

Un retrait de l'appui à la capitalisation fragiliserait la survie des coopératives agricoles en tant qu'entités indépendantes canadiennes ou sous contrôle canadien. Dans un scénario plus pessimiste, l'absence de soutien pourrait entraîner leur disparition pure et simple, les membres acceptant de vendre les actifs à une société par actions canadienne ou étrangère.

Pour ces raisons, nous vous demandons de ne pas simplement reconduire la mesure, comme dans le passé, mais plutôt d'assurer la permanence de ce programme. Ce serait le scénario optimal, car cela faciliterait la planification à long terme et nous aiderait à contribuer à la relance économique.

³ *Rapport sur les dépenses fiscales fédérales : Concepts, estimations et évaluations*, Ministère des Finances. Février 2019.

Valorisation des métiers de première ligne

14) : Reconnaissance des travailleurs non qualifiés

L'automatisation et la robotisation de certaines activités ont leurs limites, ce qui signifie que des travailleurs non qualifiés que nous formons sont nécessaires pour créer de la valeur ajoutée.

15) : Développement de l'attraction du travail en région

Les efforts pour contrer le déclin démographique observé dans maintes régions doivent se poursuivre, voire même, s'accroître.

16) : Soutien à la régionalisation de l'immigration

L'immigration (permanente et temporaire) est l'une des solutions essentielles pour répondre aux besoins de main-d'œuvre non qualifiée en région.

CONCLUSION

Nos recommandations vous sont soumises afin que votre soutien soit ciblé dans la mise en œuvre du prochain budget fédéral tout en protégeant nos chaînes d'approvisionnement. Cela est nécessaire afin que le Canada puisse accroître son autonomie alimentaire, mais aussi pour protéger le modèle agricole coopératif, rouage important de l'agriculture canadienne. La pérennisation du programme de parts à imposition différée participerait à protéger la capacité et la réputation du Canada en tant qu'exportateur de classe mondiale puisque ce programme facilite une planification stable et à long terme.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous accordez à nos propositions et c'est avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions.